Commune de COURÇAY

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2021 à 18h30

Présents : Anne BAYON de NOYER, Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Karine ROUSSILLAT, Jean-François BERNARD, François BORNE, Vincent COURTINE, Sophie BARRET.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :

- 1) **Décide la tenue définitive des réunions de conseil municipal dans la salle des associations,** pour des raisons d'accessibilité, de capacité et de praticité.
- 2) **Approuve des décisions modificatives du budget** pour le standard téléphonique de la mairie, les charges transférées intercommunales, des travaux de canalisation des eaux pluviales à l'école, et en dépenses de personnel, suite au maintien des contraintes sanitaires.
- 3) Pour se mettre en conformité avec la demande de la trésorerie, le conseil municipal établit la liste des dépenses à imputer à la ligne comptable « fêtes et cérémonies ».
- 4) Renouvelle son adhésion au groupement d'achat du Syndicat d'Energie d'Indre et Loire pour la fourniture d'électricité. La consultation aura lieu en 2022, et l'adhésion définitive sera à décider pour une mise en place à partir 2023. Une vigilance des élus au niveau de la CCBVC est prévue pour suivre les étapes de la négociation menée par le SIEIL.
- 5) Est nommé M. Gilles CHAMPION à la fonction de « correspondant défense » de la commune, qui fera le lien entre le ministère des Armées, les élus de la commune et les habitants.
- 6) **Est informé des prochaines étapes de l'approbation du PLUI :** vote en conseil communautaire jeudi 28 octobre pour approbation définitive, et opposabilité prévue en fin d'année ou début 2022.
- 7) Est informé du résultat d'un premier audit sur la défense incendie de la commune, un plan de travaux pour améliorer la desserte sera établi prochainement.
- 8) Est informé de l'installation du Conseil Municipal des Jeunes, est communiquée la liste des élus et de son jeune Maire, Arthur THOUIN, en classe de CM2.
- 9) Est décidé de proposer un voyage aux anciens de la commune, en fin d'année ou début d'année prochaine, en fonction des disponibilités.

La prospection étant en cours, les informations et dates d'inscription seront communiquées dans les prochaines semaines.

Est renouvelé le colis des anciens pour ceux qui ne pourraient participer au voyage pour des raisons de santé ou de mobilité.

10) Sont rappelées les dates des prochaines manifestations :

Samedi 13 novembre : Concert de musique baroque à 20h30 à l'église Samedi 20 novembre : bal du comité des fêtes à la salle des fêtes

Vendredi 10 décembre : vin chaud et feu d'artifice